

nous puissions donner plus d'aide à ceux qui sont ici et nous apportent les plus brillantes promesses pour l'avenir;

L'assemblée exprime le vœu qu'on fasse des instances auprès du Gouvernement pour qu'il abandonne sa politique onéreuse d'immigration et qu'il dirige ses efforts vers l'amélioration de la situation des gens qui sont déjà au pays et désirent y demeurer.

C'est de cette convention que j'ai reçu mon mandat et non de M. Hoadley.

M. JACOBS: L'honorable député a-t-il rédigé cette résolution lui-même?

M. GARLAND (Bow-River): Non, il n'a rien eu à y voir.

M. JACOBS: Était-il présent?

M. GARLAND (Bow-River): En réalité cette convention a transmis les vœux exprimés par des comités locaux et traitant de cette question. Voici une résolution adoptée par les Fermiers unis de l'Alberta:

Cette convention affirme.

Un DEPUTE: Combien étaient-ils?

M. GARLAND (Bow-River): Un si grand nombre que mon honorable ami serait heureux de voir leur nombre l'appuyer aux prochaines élections.

M. CANNON: Autant en Saskatchewan?

M. GARLAND (Bow-River):

Cette convention affirme qu'elle est absolument opposée à ce que le Gouvernement dépense d'autres sommes pour faire venir des instruments agricoles...

(Exclamations)

M. GARLAND (Bow-River): Exactement, c'est justement ce qu'ils sont. Ils viennent ici pour être transformés en instruments aratoires par les pouvoirs dirigeants.

Un DEPUTE: Voyez-vous du mal là dedans?

M. GARLAND (Bow-River): Si on me permet de procéder, monsieur le président, je vais continuer la lecture de cette résolution. ... pour faire venir des immigrants agricoles en Alberta tant que la situation de cette province ne sera pas telle que la moyenne des cultivateurs actuellement habitant la province pourront gagner convenablement leur vie en cultivant une ferme de l'Alberta.

Le ministre de l'Intérieur (l'hon. M. Stewart) s'est tellement amusé de cette résolution et a tant ri qu'il n'en a pas entendu la lecture et les interruptions ont été si nombreuses que je suis convaincu que les honorables députés, ou du moins plusieurs d'entre eux, ont été privés du plaisir d'entendre ce que j'ai dit. Permettez-moi donc de répéter la résolution.

M. le PRESIDENT: L'honorable député n'a pas le droit de répéter sa résolution.

[M. Garland (Bow-River).]

M. CANNON: Pour l'amour du ciel, pas de répétition.

M. GARLAND (Bow-River): Je n'ai pas la permission de répéter?

M. le PRESIDENT: Non, vous ne pouvez pas répéter. Les répétitions inutiles sont contraires aux règlements de la Chambre.

M. GARLAND (Bow-River): Je ne pensais pas qu'elle était inutile.

M. le PRESIDENT: Je décide qu'elle est inutile.

M. GARLAND (Bow-River): Puis-je vous demander, monsieur le président, d'obtenir un peu plus de silence quand j'adresse la parole? L'ordre manque complètement. A certains moments je pouvais à peine m'entendre moi-même.

M. le PRESIDENT: Silence.

M. GARLAND (Bow-River): En ce qui regarde l'immigration des enfants permettez-moi de répéter, avec tout le respect voulu pour les observations du ministre de l'Immigration, que je ne suis pas tout à fait satisfait ni de l'inspection, ni de l'administration générale. J'ai dans la main une dépêche de Toronto en date du 18 mai de cette année. Elle se lit comme suit:

"A la suite de l'enquête qui s'est tenue aujourd'hui au sujet de la mort du jeune Benjamin Berman, âgé de 18 ans, et dont le cadavre a été trouvé jeudi dernier dans la baie de Toronto, le coroner en chef Graham a fait allusion à l'état mental anormal de la famille de cet enfant et a déclaré qu'il était "triste pour notre Canada d'avoir un ministère d'immigration qui permet de laisser entrer au pays des gens du type de ceux qui sont venus devant nous cet après-midi."

J'en ai une autre, que je ne veux pas citer au long, relativement au suicide d'un malheureux enfant immigrant, et l'extrait suivant de *Vancouver Sun*:

Un jeune garçon de seize ans a comparu cette semaine en cour de police à Toronto, accusé d'avoir pénétré avec effraction dans une maison. L'instruction de l'affaire a démontré que le père du garçon était un ancien forçat et un déséquilibré.

Un frère est actuellement au pénitencier et deux autres sont sourds et muets.

Les dégâts, les frais de procès et l'entretien de ces cinq individus représentent probablement pour le pays une dépense annuelle de plus de \$10,000.

Ce sont les Canadiens intelligents et bien portant qui acquittent ces frais résultant de l'entrée au pays d'un père déséquilibré.

Je ne connais la difficulté de s'assurer de l'état mental des immigrants adultes venant au Canada, mais elle n'est pas comparable à celle que présente le cas de ces orphelins, l'immigration des enfants. Les médecins nous diront,—et je suis sûr que l'honorable député de Fort-William et Rainy-River ne contredira pas,—diront à la Chambre si on le leur